

20 mai 2020

Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 25 janvier 2016 de MM. François Bärtschi, Pascal Spuhler et Amar Madani: «159 frontaliers employés par la Ville: c'est beaucoup trop!»

TEXTE DE LA QUESTION

Selon le Bilan social 2014 D-65, 159 employés de la Ville de Genève sont des frontaliers avec permis G (de nationalité étrangère, habitant à l'étranger et travaillant en Suisse). Ce nombre est excessif au moment où de nombreux habitants de la ville de Genève sont au chômage ou à l'aide sociale. Plus inquiétant, le nombre d'employés de la Ville habitant le canton de Genève a baissé de trois personnes alors qu'il y a une augmentation notable des frontaliers employés par la Ville.

Comment le Conseil administratif peut-il justifier que l'on continue à engager des frontaliers et à discriminer les résidents genevois?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil administratif réfute fermement l'existence d'une politique de discrimination à l'embauche des résidents genevois. Les engagements sont réalisés sur la base des compétences personnelles et de l'expérience professionnelle des postulant-e-s.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

La maire:
Sandrine Salerno